

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. Dénomination du médicament vétérinaire

HEPATO BIOCANINA

2. Composition qualitative et quantitative

Un g contient :

Substance(s) active (s):

Sorbitol	150 mg
Choline	17 mg
(sous forme de citrate)	

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique "Liste des excipients".

3. Forme pharmaceutique

Granulés.

4.1. Espèces cibles

Chiens et chats.

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Chez les chiens et les chats :

- Protection et stimulation de l'activité hépato-digestive lors de fonctions hépatiques perturbées.

4.3. Contre-indications

Non connues.

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Aucune.

i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Une cuillère à café de granulés contient environ 1g de saccharose, apport dont il faut tenir compte dans le régime des animaux diabétiques.

Lithiase biliaire.

ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Aucune.

iii) Autres précautions

Aucune.

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Non connus.

4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

L'innocuité de la spécialité chez les femelles en gestation ou en lactation n'a pas été étudiée. Cependant, son utilisation pendant la gestation et l'allaitement ne semble pas poser de problème particulier.

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Non connues.

4.9. Posologie et voie d'administration

Voie d'administration : orale.

Dose curative :

150 mg de sorbitol et 17 mg de choline par kg de poids corporel, toutes les 12 heures, correspondant à :

Petits chiens et chats : 1 cuillère à café matin et soir.

Chiens moyens : 2 cuillères à café matin et soir.

Gros chiens : 2 cuillères à soupe matin et soir.

Dose d'entretien :

75 mg de sorbitol et 8,5 mg de choline par kg de poids corporel, une fois par jour, correspondant à :

Petits chiens et chats : 1/2 cuillère à café le matin.

Chiens moyens : 1 cuillère à café le matin.

Gros chiens : 2 cuillères à café le matin.

La présentation sous forme de granulés permet une prise facile du produit, soit pur, soit mélangé à la nourriture.

Faire des cures de 2 à 3 semaines.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Non connu.

4.11. Temps d'attente

Sans objet.

5. Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : médicaments de l'appareil digestif et du métabolisme, acides aminés.
Code ATC-Vet : QA16AA.

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

Le sorbitol est un glucide qui améliore l'absorption intestinale de certaines vitamines, notamment les vitamines B12 et B6 et de l'ion ferrique. C'est également un apport nutritif et un diurétique. Le sorbitol administré par voie orale stimule la sécrétion des enzymes digestives et pancréatiques. En accélérant le transit, il aide au rétablissement des fonctions métaboliques perturbées.

La choline est un hépatoprotecteur de type lipotrope donneur de radicaux méthyles favorisant la synthèse des phospholipides ; de plus en tant qu'alcool aminé limitant la protéosynthèse, elle stimule la synthèse d'apolipoprotéines indispensables à la production de triglycérides hépatiques.

5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques

Pas de données disponibles.

6.1. Liste des excipients

Saccharose
Carbonate de calcium
Extrait concentré de piloselle
Extrait sec de boldo
Poudre de foie de porc

6.2. Incompatibilités majeures

Non connues.

6.3. Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

6.4. Précautions particulières de conservation

Pas de précautions particulières de conservation.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Sachet polyéthylène

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

DOMES PHARMA SC
57 RUE DES BARDINES
63370 LEMPDES
FRANCE

8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/4191542 2/1992

Boîte de 1 sachet de 80 g de granules

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

07/07/1992 - 12/07/2012

10. Date de mise à jour du texte

28/05/2021